

Bilan de l'année — 734 heures rendues au service

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Relevés du pôle, registres des notifications et des signalements · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Le calcul appartient au CCAS et tient en quatre lignes** — il est refaisable sans nous, à partir de ses propres relevés. **C'est la page à joindre à la convocation du conseil d'administration.**

Le calcul, poste par poste

Poste	Minutes	Volume annuel	Temps rendu
Pré-instruction d'une demande	48 → 8	486	324 heures
Courrier de réponse	32 → 8	612	244 heures
Réponse à une question courante	6 → 3	3 100	155 heures
Dossier de séance de commission	80 → 16	11	11 heures

Poste	Minutes	Volume annuel	Temps rendu
Total	—	—	734 heures — plus de vingt semaines de travail d'un agent à temps plein

La conversion se fait sur la base légale de 35 heures par semaine, et l'arrondi est fait vers le bas : 734 heures valent plus de vingt semaines. **Ce n'est pas une économie de poste, et il ne faut pas la présenter ainsi** : aucun poste n'a été supprimé, aucun n'a été créé. **C'est du temps d'agent rendu à l'accompagnement des personnes, aux visites à domicile et aux entretiens** — c'est-à-dire à ce que seuls les travailleurs sociaux savent faire.

Ce que ces heures ont produit — les délais tenus pour l'usager

Engagement	Avant	Après	Source
Délai entre le dépôt et la notification	24 jours	11 jours	Registre des dossiers
Réponse à un courrier d'usager	9 jours	2 jours	Journal des demandes
Appels sans réponse	41 %	6 %	Relevé du standard
Dossiers complets le jour de l'entretien	231 sur 486	462 sur 486	Registre des dossiers
Dossiers abandonnés faute d'une relance	34	0	Journal des relances
Décision sur un secours d'urgence	3 jours	Le jour même	Registre des urgences

Le non-recours évité — ce qui ne se compte pas en heures

Mesure	Valeur	Lecture
--------	--------	---------

Droits probables détectés	312	Sur les pièces déjà présentes dans les 1 130 dossiers
Confirmés après entretien	268 — 86 %	L'entretien tranche en dix minutes
Ouvertures obtenues	186	28 en cours d'instruction
Droits ouverts sur douze mois	Plus de 91 000 €	De l'argent qui revient à des foyers de la commune
dont foyers n'ayant jamais déposé de demande	63	C'est le chiffre que le conseil d'administration retiendra
Orientations abouties chez un partenaire	141 sur 189, plus 39 après relance	Une orientation close, pas un dépliant remis

Le chiffre qui ne flatte pas l'agent, publié avec le reste

Constat	Premier relevé	Après correction	Cause mesurée
Signalements de droits non confirmés	44 sur 312 — 14 %	7 sur 96	39 des 44 reposaient sur une pièce de plus de six mois
Pré-instructions reprises sur le fond	19 sur 248 — 7,7 %	5 sur 238 — 2,1 %	14 des 19 tenaient à une pièce périmée

La mesure de cadre

Indicateur	Année
Productions tracées	1 731
Décisions prises sans validation humaine	0
Productions parties sans qu'un agent public les ait relues	0
Messages sortants nommant le motif d'une demande	0

Indicateur	Année
Données de foyer sorties du CCAS	0
Transferts hors Union européenne	0

Ces zéros ne sont pas un réglage prudent : c'est la façon dont l'agent est branché. Le compte technique de lecture n'a pas le droit d'écrire, et la décision appartient à un agent public. **Le protocole d'arrêt à blanc d'une demi-journée est proposé au premier trimestre : le conseil d'administration saura ce que vaut la promesse avant d'engager une deuxième année.**

À fixer par le CCAS

Date de présentation du bilan au conseil d'administration : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.